

## ADMINISTRATION GENERALE

### CESSION D'UN BATIMENT A LA VILLE DE ZUYDCOOTE

Rapporteur : Monsieur Frédéric VANHILLE, Président

Dans le cadre du recentrage de ses missions, le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre souhaite poursuivre le transfert de certains équipements dont il est propriétaire.

C'est dans cet objectif et après accord des deux parties, que le SIDF souhaite céder à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019, un bâtiment repris au cadastre à la section AD sous le numéro 374, situé 3 place de la gare à ZUYDCOOTE (59123) à la commune de ZUYDCOOTE.

Dans l'optique de la rédaction de l'acte à venir, il est nécessaire de déterminer les modalités patrimoniales et financières de cette cession.

Le service des domaines a été saisi pour avis, néanmoins il est proposé au comité syndical que la cession soit réalisée à titre gracieux en raison du caractère d'intérêt général qui s'attache à l'opération et des missions de service public relevant de la compétence de l'acheteur en l'occurrence la commune, dans le cadre de cet équipement.

Il est également proposé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir désigner Maître DEBERT, notaire à Hondshoote pour la rédaction de l'acte.

Le Comité Syndical,

- Ouf l'exposé qui précède et après en avoir délibéré,
- Approuve les présentes dispositions,
- Autorise le Président ou un Vice-Président à signer l'acte de cession et tout document à intervenir,
- Autorise le Président à procéder aux opérations de sortie de ce bien de l'actif,
- Indique que les frais d'acte seront à la charge du Syndicat Intercommunal.

ADOPTE

Adressé à M. le Sous-Préfet  
Et publié le **15 OCT. 2018**

Fait à Dunkerque, le 4 octobre 2018  
POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Président,

Frédéric VANHILLE



République Française  
Département du Nord  
Syndicat Intercommunal  
Des Dunes de Flandre

**EXTRAIT**  
**Du Registre des Délibérations du**  
**Comité Syndical**  
**Du Syndicat Intercommunal des**  
**Dunes de Flandre**

Comité convoqué le : 27 septembre 2018  
Nombre de membres du Comité en exercice : 8

**Séance du jeudi 4 octobre 2018 – 18 h 00**

Président : Monsieur Frédéric VANHILLE

Secrétaire : Monsieur Grégory EVRARD

**ETAIENT PRESENTS :**

Titulaires : Frédéric VANHILLE – Bertrand LEYS – Bernard WEISBECKER -  
Thierry WALLYN – Patrice BERTELOOT - Alexandra DEMAIRÉ.

Suppléants : Jean-Yves FREMONT.

**ABSENTS EXCUSES :**

Titulaires : Patrice VERGRIETE a donné pouvoir à Jean-Yves FREMONT –  
Paul CHRISTOPHE.

Suppléants : Edith DAVID – Laurent MAZOUNI - Bruno DEMAN.

**ASSISTAIENT A LA REUNION :**

Suppléants : Martine ARLABOSSE – Florence VANHILLE – Catherine  
VERLYNDE - Grégory EVRARD.